

Strasbourg, le 3 août 2026

Grands incendies

La Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale consolide son action pour la résilience des populations, des forêts et des territoires face au dérèglement climatique et engage une enveloppe complémentaire de 3 millions d'euros.

Déployé sur trois ans, ce nouveau programme accompagnera la régénération des écosystèmes, l'adaptation des modes de production et de l'aménagement des territoires, la préparation des populations aux risques futurs, et la protection de la santé des sapeurs-pompiers

La Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale tient tout d'abord à exprimer sa solidarité envers les personnes actuellement touchées par les grands incendies ainsi qu'envers les sapeurs-pompiers, les bénévoles, les associations et l'ensemble des acteurs locaux mobilisés.

La multiplication des canicules, des sécheresses et des feux de grande ampleur bouleverse des vies, fragilisent durablement des activités et des territoires et portent une atteinte profonde aux écosystèmes. Au-delà du temps indispensable de l'urgence, ces nouvelles preuves de l'accélération du dérèglement climatique appellent un travail d'accompagnement, d'adaptation et de prévention inscrit dans la durée. Face à l'insuffisance des réponses publiques, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale, déjà très engagée en faveur de la protection des populations, des territoires et des écosystèmes, décide de renforcer son action.

Son intervention s'inscrit dans une approche de long terme, articulant connaissance scientifique, expérimentation territoriale, prévention, adaptation et capacité de déploiement à grande échelle. Les soutiens déjà apportés à ses partenaires associatifs mobilisés sur ces questions témoignent de cette volonté d'agir sur les causes profondes des vulnérabilités humaines, environnementales et territoriales.

En complément des réponses relevant des pouvoirs publics et des assureurs (financement des moyens opérationnels des services d'incendie et de secours, reconstruction matérielle ou indemnisation des dommages), la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale inscrit son action dans la durée en renforçant son soutien aux associations qui œuvrent à la résilience des populations, des écosystèmes et des territoires.

Préparer l'avenir, pour ne plus subir l'urgence

« Les incendies qui frappent actuellement la France affectent durement les populations et fragilisent profondément nos écosystèmes forestiers. La multiplication et l'intensification de ces catastrophes environnementales nous conduisent à renforcer notre action dans la durée au service des territoires. Le plan d'action engagé, et rendu possible par la mobilisation du Dividende sociétal de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, permettra de restaurer les écosystèmes affectés et de renforcer la prévention face aux risques futurs » déclare **Daniel Baal**, président de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Ce nouveau plan, d'une durée de 3 ans, s'articule autour de trois axes :

1. **Renforcer la résilience des forêts et des écosystèmes face aux incendies ;**
2. **Transformer les modes de production et l'aménagement des territoires exposés ;**
3. **Protéger celles et ceux qui nous protègent et particulièrement les soldats du feu**

1er axe : Renforcer la résilience des forêts et des écosystèmes face aux incendies

Un incendie transforme durablement l'équilibre des forêts, les sols, les habitats naturels, les cours d'eau et les équilibres entre espèces. La réponse ne peut se limiter à une replantation immédiate et systématique. Elle doit s'appuyer sur le diagnostic d'experts et gestionnaires forestiers, la connaissance scientifique, le respect des capacités de régénération naturelle des milieux et le traitement des effets secondaires des incendies : pollution des sols et de l'eau, disparition d'habitats ou proliférations d'espèces invasives. Déjà très engagée sur la préservation des forêts, la fondation s'engage à renforcer son soutien à des initiatives de restauration écologique des écosystèmes inscrites dans le temps long et faisant l'objet d'un suivi scientifique.

La fondation renforcera son soutien aux associations, organismes scientifiques et gestionnaires forestiers qui développent des solutions permettant d'améliorer la résistance et la résilience des espaces naturels.

Les interventions pourront notamment porter sur :

- L'accompagnement de la régénération naturelle des forêts ou de la restauration des espaces forestiers quand cela est nécessaire (diagnostics forestiers, études sur les mesures de restauration des écosystèmes, études sur les adaptations des espèces et essences suite aux incendies, maintien de la fertilité des sols avec l'existant) ;
- La prévention et traitement des pollutions affectant les sols, les cours d'eau, les espaces naturels ou les cultures ;
- Le soutien à la formation des gestionnaires forestiers sur ces sujets ;
- La restauration des habitats et protection de la faune et la flore affectées ;
- Le soutien à l'observation scientifique et au suivi dans le temps des écosystèmes touchés.

La fondation continuera de privilégier les projets inscrits dans le temps long, appuyés sur une expertise scientifique, adaptés aux caractéristiques de chaque territoire et susceptibles de produire des enseignements transférables.

Axe 2 : Transformer les modes de production, l'aménagement des territoires, et mieux préparer les populations

La prévention des grands feux suppose de mieux protéger et préparer les personnes vivant ou travaillant dans les territoires exposés. Une attention particulière sera portée aux familles déplacées, aux personnes fragiles ou isolées, aux agriculteurs et professionnels dont l'activité est durablement affectée, ainsi qu'aux associations et structures de proximité qui les accompagnent.

Elle suppose également d'agir en amont sur l'organisation des territoires, les usages des sols, les pratiques agricoles et forestières, les interfaces entre espaces naturels et zones habitées ainsi que sur la capacité des populations à anticiper les crises.

Cet axe visera donc à accompagner des transformations structurelles permettant de réduire la vulnérabilité des territoires tout en maintenant leur vitalité économique, agricole et sociale.

Les actions soutenues pourront notamment concerner :

- Le développement de pratiques agricoles et agroforestières plus résilientes face aux sécheresses, aux canicules et aux incendies ;
- L'accompagnement des agriculteurs et des exploitants forestiers dans la transformation de leurs pratiques ;



- Le développement du pastoralisme et du pâturage ciblé comme outils d'entretien écologique des milieux ;
- La restauration des haies et des zones humides ;
- L'entretien des interfaces entre les massifs forestiers, les espaces agricoles et les zones habitées ;
- L'expérimentation de nouvelles formes d'aménagement et de gestion des sols ;
- La diffusion d'une culture du risque auprès des habitants, des établissements scolaires, des associations et des acteurs économiques ;
- La préparation des populations aux évacuations et aux épisodes climatiques extrêmes ;
- Le renforcement des capacités d'action des associations locales, notamment celles affectées par les incendies, et le développement des réseaux de bénévoles.

Axe 3 : Protéger celles et ceux qui nous protègent : santé des soldats du feu

L'intensification des incendies accroît la fréquence et la durée d'exposition des soldats du feu à des risques multiples : fumées, suies, chaleurs extrêmes, substances chimiques dans les équipements ou utilisées lors des interventions, ainsi que stress physique et psychologique. La santé des sapeurs-pompiers est une cause aujourd'hui négligée et ces risques sont encore pris en compte de manière insuffisante. La fondation veut contribuer à faire progresser la connaissance, la prévention et l'innovation, en réunissant des chercheurs, professionnels de santé, associations et représentants des sapeurs-pompiers afin de soutenir des initiatives portant sur :

- L'amélioration de la connaissance des expositions des sapeurs-pompiers et de leurs effets sanitaires ;
- La prévention des cancers, des maladies respiratoires et des autres pathologies liées aux interventions ;
- La prévention de l'épuisement physique et des risques psychosociaux ;
- La recherche et l'expérimentation de solutions innovantes permettant de réduire les expositions.

Un premier chantier prioritaire pourrait porter sur la présence de PFAS dans les équipements de protection, l'identification de solutions de substitution et l'évaluation de leurs performances en conditions opérationnelles.

Sur ces sujets la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale lancera à la rentrée 2026 un appel à manifestation d'intérêt pour identifier les acteurs et leurs besoins.

« Ce programme ne part pas d'une page blanche. Constatant l'insuffisance de l'action publique contre le dérèglement climatique, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale mène, depuis plusieurs années, une action déterminée aux côtés des associations, des scientifiques et des acteurs de terrain. Face au réchauffement climatique, notre responsabilité est d'agir vite et fort avec des solutions fondées sur la connaissance, l'expérimentation et la volonté de changer radicalement les modes d'action et de vie » souligne **Nicolas Théry**, président de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Une mobilisation collective sur les territoires

La mise en œuvre de ce plan associera les partenaires associatifs actuels de la fondation, tout en permettant l'identification de nouveaux acteurs associatifs, scientifiques et territoriaux disposant d'une expertise reconnue.

À travers ce plan, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale entend apporter une réponse cohérente avec sa doctrine d'intervention et ses priorités et agir là où son engagement peut produire des transformations durables.



Contacts

Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Christophe Salmon, Délégué général - fondation-af@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Communication Corporate. Tél : 03 88 14 84 00 - com-alliancefederale@creditmutuel.fr

À propos de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Créée en 2021, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale soutient des projets d'intérêt général sur deux domaines d'intervention : l'Environnement et les Territoires. Elle accompagne des initiatives qui rayonnent sur l'ensemble du territoire français ou des actions à dimension nationale qui luttent contre le réchauffement climatique et ses impacts sur la santé ou qui favorisent l'inclusion sociale.

Abrutée par la Fondation de France, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale est la preuve d'un mutualisme efficace où s'exprime toute la force du collectif du groupe, en cohérence avec son statut d'entreprise à mission. Grâce à la mise en œuvre du dividende sociétal, les ambitions de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale permettent d'accompagner des projets de transformation ambitieux, dans la durée, pour construire un monde plus juste et plus durable.

Plus d'informations sur creditmutuelalliancefederale.fr et sur [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/fondation-af).

À propos de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Bancassureur de premier plan en France avec 82 000 collaborateurs au service de plus de 32 millions de clients, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose une offre multiservice à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et d'entreprises de toutes tailles, via ses 4 000 points de vente.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale est l'alliance de 14 fédérations de Crédit Mutuel - fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand), Antilles-Guyane (Fort-de-France) et Nord Europe (Lille) - qui font le pari de la responsabilité, de la proximité et de la solidarité.

Plus d'informations sur creditmutuel.fr/alliancefederale

